

## Règlement des animations sportives concernant l'utilisation des voiturettes

L'utilisation des voiturettes en animation sportive est **exclusivement réservée** aux joueurs et joueuses ayant un certificat médical **ou** plus de 70 ans.

En conséquence, une voiturette ne peut pas être utilisée par un autre compétiteur pour lui-même ou pour son matériel.

Infraction à cette règle : disqualification des deux joueurs.



Pour le Golf Club de Saintonge,  
La Commission Sportive

le 13 juin 2022